

La LETTRE INFO FNAM n°12 Avril - Juillet 2019



Poursuivant notre volonté de faire mieux connaître notre fédération, il apparaît normal de vous faire découvrir, par le biais de cette petite lettre d'information, ce que chacun d'entre-nous réalise au cœur de son territoire. Vous devez être convaincu de cette nécessité car sans rayonnement, la Fédération perd de son aura et surtout de sa force vis-à-vis des institutionnels, mais aussi vis-à-vis de nos jeunes et moins jeunes combattants qui attendent d'une association engagement et actions de proximité. C'est par la connaissance de tout ce qui est fait pour eux que les adhérents seront fidélisés et attireront d'autres adhérents à la FNAM.

Un challenge considérable pour l'avenir du monde combattant que nous pouvons gagner car la Fédération en a les moyens et la volonté.

Congrès de la Fédération à CAEN

Du 19 au 21 juin 2019, notre fédération a tenu son congrès annuel à CAEN. Une occasion pour la majorité de nos groupements, représentés par leur drapeau et leur président, de démontrer que la fédération est une association vivante et active.

Le 20 matin, après le mot de bienvenue du Président du groupement hôte, du représentant du Maire de la ville de CAEN, notre Président fédéral Henri LACAILLE a ouvert l'Assemblée Générale statutaire. Il a replacé ce congrès dans le contexte historique de la ville de CAEN, ville détruite à un peu plus de 35% par les bombardements qui ont ouvert la reconquête de la France lors du débarquement du 6 juin 1944.

La fédération se devait de souligner cette date qui marque le début de la séquence historique du 75^{ème} anniversaire de la libération de notre pays, consacrée par la signature de l'armistice le 8 mai 1945.

Puis se sont succédés à la tribune :

- *Daniel STANDAERT*, Secrétaire général, qui dans son rapport moral et d'activités, a retracé les grandes actions menées par la Fédération, après avoir indiqué que 173 groupements sur 236 étaient présents ainsi que 117 porte-drapeaux. L'AG pouvait valablement délibérer, le quorum étant largement atteint.
Il a rappelé le travail des 8 commissions en 2018 :



- **Solidarité** qui a consacré 498 341 €uros dans les actions de Mémoire, de solidarité envers les associations vouées à l'entraide du monde combattant, et d'aides aux adhérents en difficulté
- **Mémoire** qui a permis, avec notamment le Prix Mémoire et Civisme, d'aider 193 établissements scolaires, soit 11 723 scolaires pour un total de 303 000€uros
- **Finances** qui en accord avec le CA et en totale collaboration avec le Trésorier général gère les finances et les placements de la Fédération. Un contrat avec un avocat en droit social ainsi qu'un contrôle efficace des placements financiers a été mis en place. De même, un fiscaliste et un avocat, spécialiste des questions parlementaires, apportent leurs savoir-faire dans le suivi de la privatisation de la Française des Jeux. Afin de maintenir l'aide financière aux groupements, la commission se doit de gérer au mieux notre capitalisation sans prendre si possible dans nos réserves.
- **Défense des droits** qui a participé à 15 réunions des 3 groupes de travail organisés par la ministre sur des sujets divers concernant le monde combattant et ses attentes, à 9 conseils d'administration ou réunions de travail de l'ONAC-VG ainsi qu'aux travaux nombreux concernant le transfert du contentieux des PMI-VG vers la justice administrative. Elle a diffusé 40 notes ou fiches d'information et assisté juridiquement les adhérents dans le domaine des PMI-VG et des droits attachés au combattant.
- **Communication** qui a réalisé les actions de promotion de la fédération avec notamment le parrainage de la promotion Sergent André Maginot de l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active de SAINT MAIXENT L'ECOLE, la réalisation du film documentaire sur André Maginot « André Maginot, au-delà d'une ligne... » de 52 minutes, la diffusion de 4 lettres INFO FNAM et de nombreux communiqués. Elle a aussi conçu des argumentaires pour vous permettre de vous exprimer publiquement, en étant en phase avec la Fédération.
- **La Charte** qui a produit 4 numéros en 2018. Deux ont traités des animaux pendant les guerres, un sur la rafle de FIGEAC et le dernier sur le Service du Travail Obligatoire (STO). La charte est pour l'essentiel rédigée par les adhérents, ce qui est à souligner. Soucieuse de faire des économies, la commission a décidé de réduire le format de la revue, ce qui a permis une économie de 20 000 €uros par an sans bien sûr réduire la qualité d'ensemble comme vous avez pu le constater en 2018 et début 2019.
- **Chancellerie** qui a décerné 7 diplômes d'honneur, 118 médailles de bronze, 113 d'argent et 46 d'or. Toutes les demandes de récompense transitent par les présidents de groupements qui se doivent de bien évaluer les options de récompense, notamment pour les plus anciens.
- **Relations avec les groupements** qui examine et traite les propositions d'affiliation, de radiation, voire de dissolution de groupement avant de les proposer pour décision au CA. 2 affiliations, 1 partenariat, 8 radiations de groupements et 3 d'associations ont été réalisées en 2018.
- **Domaine de la Grande-Garenne** qui a enregistré la venue de 110 groupements à NEUVY sur BARANGEON. La participation reste stable au fil des années, mais elle est malheureusement insuffisante. Chaque groupement doit faire connaître à ses adhérents les possibilités offertes par le domaine de la Grande-Garenne. L'EHPAD, géré par l'association de la Résidence André Maginot, est un lieu de vie et de rencontre entre les générations. Pour mémoire : 75 résidents dont 67 ressortissants de l'ONAC-VG et 6 du département - 99,7% de taux d'occupation - âge moyen d'entrée 86 ans - 59,17 €uros par jour à charge des résidents.

- *Jacques SONNET*, Président de la commission des Finances, a présenté les comptes 2018 de la Fédération ainsi que le Budget de 2019, en l'absence de notre Trésorier Général, Michel GIBOT, qui souffrant, n'a pas pu faire le déplacement à CAEN, ce que nous avons tous regretté. L'ont suivi à la tribune Marcel MILLER, président de la commission de contrôle ainsi que la commissaire aux comptes, Laurence POINT. Les comptes 2018 ainsi que le budget prévisionnel 2019 ont été adoptés par l'assemblée générale.



- *Madame Rose-Marie ANTOINE*, Directrice générale de l'ONAC-VG, est alors intervenue au nom de la Secrétaire d'Etat auprès du MINDEF, en charge du monde combattant. Remerciant la Fédération de l'avoir invitée, Mme Geneviève DARRIEUSSECQ nous a rappelé toutes les instances de concertation qu'elle avait mise en place ainsi que les mesures prises au cours de l'année 2018 en faveur du monde combattant, notamment la carte 62-64 pour les anciens d'Algérie et les mesures prises en faveur des veuves.



Puis elle a pris la parole en tant que directrice de l'ONAC en mettant l'accent sur le rôle essentiel de l'ONAC sur le territoire national, qui doit être le point de convergence de toutes les demandes propres au monde combattant. Elle nous a enfin remercié du travail accompli avec elle durant ces 5 dernières années, au terme desquelles elle va prendre une retraite bien méritée.

- *Alain CLERC*, Président de la commission de la défense des droits, nous a retracé tout le travail accompli par sa commission, s'agissant de la défense des droits du monde combattant. Il a explicité les 8 motions présentées au vote de l'assemblée générale qui ont toutes été adoptées à l'unanimité. Sans entrer dans le détail, elles traitent de l'ONAC-VG (paritarisme et maillage territorial), de la valeur du point d'indice, des orphelins et pupilles de la nation, du soutien des conjoints et partenaires des pensionnés pour invalidité, de la valorisation du volontariat, des anciens combattants d'Algérie, des ressortissants de l'ONAC-VG ainsi que de la reconnaissance du rôle des associations.



Avant de conclure l'Assemblée générale, un temps important a été consacré au débat entre les présidents de commissions et les présidents de groupement qui ont participé, avec enthousiasme, en posant des questions concernant les droits, mais aussi sur les actions menées et les retombées de ses actions pour la fédération. Ceci est important car nous devons être reconnu par le plus grand nombre de nos concitoyens.



Les présidents de commission répondent aux congressistes

Une prise d'armes vers 12H00 ainsi qu'un dîner de gala en soirée ont permis à tous de se recueillir et de rendre hommage à nos Morts, mais aussi de se divertir, notamment avec un groupe de danseuses performantes qui nous ont rappelées astucieusement l'époque de la libération par des chants d'époque. Un grand merci à notre secrétaire général ainsi qu'à tous les personnels de la fédération qui se sont investis dans ce congrès.



La prise d'armes



Le dîner de gala

Le Président délégué à l'Honneur

Avant la prise d'armes qui s'est déroulée en fin de matinée, notre Président délégué, Henri-Pierre SCHWINDT s'est vu remettre par Robert Rideau, vice-président de la Fédération Nationale André Maginot, la cravate de Commandeur de l'Ordre National du Mérite. Une décoration qui reconnaît toutes les actions que notre président délégué a réalisées et réalise encore depuis plus de 30 ans, au profit de la défense, mais aussi et surtout aujourd'hui, de la transmission de la Mémoire vers les jeunes générations et des actions solidaires qu'il a créées autour des champs de bataille de Verdun au profit de jeunes déshérités.

Dans son remerciement, H.P. SCHWINDT, très ému, a souligné toute l'aide qu'il avait reçu de ses pairs, et a associé à cette décoration toutes les personnes qui travaillent avec lui, sans oublier son épouse qui le seconde toujours efficacement.



Robert Rideau retrace le parcours méritant de H.P. Schwindt



Le nouveau commandeur de l'ONM

La commémoration de la signature du Traité de Paix à VERSAILLES

Le 28 juin 2019, l'ONAC 75, avec le haut patronage de l'Elysée, en liaison avec la mission du centenaire américaine et les Etablissements publics du Musée et du Domaine national de Versailles, avait organisé une cérémonie pour le centenaire de la signature du Traité de Paix signé dans la galerie des glaces du château. Dans le même temps, pour ce centenaire, était organisée une réception en l'honneur des familles des soldats américains, tombés sur le sol de France en 1917 et 1918, et des mécènes du château.

Un dépôt de gerbe et un hommage aux combattants Morts pour la France était prévu sur la cour de Marbre du château.

Mais rien de cela n'a été réalisé, les grilles du domaine ayant été ouvertes avec plus d'une heure de retard.

En revanche, la vingtaine de porte-drapeaux présents, dont les deux de la fédération, de la garde d'honneur du GR152 AC Franco-Américains avec la bannière étoilée WW1 48 étoiles et le drapeau officiel de la Douane et sa garde, ont servi, bien malgré eux, de haie d'honneur aux convives de la réception, ces derniers passant sans les saluer.

Cette situation étant jugée intolérable, le président de la commission communication de la Fédération, présent sur place, en accord avec les autres associations présentes dont l'UNC, a décidé de retirer tous les porte-drapeaux des associations de la « haie d'honneur » en les invitant à se rendre à une collation préparée à leur intention dans une salle du château. Il a ensuite expliqué à tous les participants qu'il avait pris cette décision, estimant que les porte-drapeaux méritaient beaucoup mieux que cette mascarade honteuse et déplacée.

Cette réaction a été suivie de l'arrivée du Préfet des Yvelines, du Général, Gouverneur des Invalides, de la Présidente des établissements publics du musée et du domaine national de Versailles ainsi que de la Présidente de la mission du centenaire américaine. Après des remerciements appuyés de ces différentes personnalités envers les porte-drapeaux, une Marseillaise chantée a retenti sous les voutes royales de Versailles.

Le Monde combattant chez le Premier Ministre



Le 12 juillet, le Premier Ministre, avec Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, a convié les associations du monde combattant à venir le rencontrer en petit comité à l'Hôtel Matignon. Une première réussie car une vingtaine d'associations étaient représentées.

Dans son discours, Edouard PHILIPPE a d'abord mentionné qu'il avait souhaité cet échange pour avoir un dialogue vrai, dans la bonne humeur avec les représentants du monde combattant qui sont les interlocuteurs reconnus pour défendre les droits du combattant et transmettre la mémoire. S'appuyant dans son allocution sur des écrits d'Hélie de Saint Marc, il a en effet beaucoup insisté sur la Mémoire et sa transmission vers les jeunes générations, cette mémoire qui s'incarne dans le quotidien, dans les écoles, dans les territoires. Il a notamment évoqué pour cela les

combats d'Indochine. Hélie de Saint Marc disait aussi vouloir rendre justice à certains sacrifices. Pour le 1^{er} Ministre, cela signifie exprimer la reconnaissance de la Nation et donc agir en posant des actes concrets et des contacts réguliers, ce qu'il a mis en place depuis 2 ans avec la SEMARM à qui il a rendu un vibrant hommage. Mais c'est aussi réparer des injustices, ce qui a été initié avec, par exemple, l'accélération de la mise en place des PMI, la reconnaissance des harkis, la carte du combattant 62-64. Il fallait aussi saluer les héros des opérations extérieures d'aujourd'hui, d'où la décision de construire enfin ce monument « Aux Morts pour la France en OPEX », ce qui sera chose faite avant la fin de l'année.

Reprenant un texte du même auteur, il a alors ajouté que « se soucier du passé doit impliquer le souci de l'avenir ». Les jeunes français ne faisant plus de service militaire, il y a un risque que « le lien s'étiolle pour les jeunes avec les armées, ... qui sont indispensables à la vie de la nation ». D'où les mesures prises aujourd'hui, fin juin pour être précis, avec les premières convocations de 2000 jeunes volontaires pour le Service National Universel (SNU).

Ces mesures doivent faire vivre, avec vous, la Mémoire. « Le SNU n'est pas un service militaire, mais national, où on informe les jeunes... sur les dangers du monde » (il n'y a plus de guerres mondiales, mais il faut être conscients que cela s'acquiert par la vigilance et l'étude du passé). Mais aussi, où « on vérifie des compétences et où on entretient un lien entre les sujets qui concernent la défense et les autres domaines », qu'ils soient économiques ou sociaux.

« C'est parce que vous avez souffert, sans jamais cesser de travailler et de planter, ... que notre pays a toutes les raisons d'espérer »

a-t-il conclu son intervention en citant à nouveau Hélie de Saint Marc. Il a alors invité l'assistance à venir se rafraîchir afin d'entamer avec lui un dialogue vrai et constructif, ce qui a été fait.

En conclusion

N'hésitez pas à nous faire part régulièrement des actions que vous menez. Cela permet de faire connaître le travail réalisé au profit de nos adhérents, mais aussi des jeunes d'aujourd'hui dans le cadre de nos objectifs intergénérationnels.

Lisez et faites lire cette lettre INFO FNAM. Transmettez-là notamment à tous vos adhérents dotés d'une adresse mail.

Contacts FNAM : communication@maginot.asso.fr